



musique danse

CONSERVATOIRE

CORNILLON ISTRES MIRAMAS FOSSURMERGRANS
PORTSTLOUIS DURHÔNE CORNILLON ISTRES MIRAMAS
DURHÔNE CORNILLON ISTRES MIRAMAS FOSSURMER
CORNILLON ISTRES MIRAMAS FOSSURMERGRANS

2011~2012

ISTRES MIRAMAS FOSSURMERGRANS PORTSTLOUIS DURHÔNE CORNILLON ISTRES
PORTSTLOUIS DURHÔNE CORNILLON ISTRES MIRAMAS FOSSURMERGRANS
CORNILLON ISTRES MIRAMAS FOSSURMERGRANS PORTSTLOUIS DURHÔNE
FOSSURMERGRANS PORTSTLOUIS DURHÔNE ISTRES CORNILLON ISTRES MIRAMAS
GRANS PORTSTLOUIS DURHÔNE CORNILLON GRANS ISTRES MIRAMAS FOSSURMER
FOSSURMERGRANS CORNILLON MIRAMAS FOSSURMER ISTRES PORTSTLOUIS



danse



Aujourd'hui la danse, plus que jamais, est **multiple, transversale**



Afin de répondre au mieux aux attentes des élèves, tout en restant conforme aux directives du Ministère de la Culture et aux préconisations du **schéma d'orientation pédagogique**, le Conservatoire proposera, dès la rentrée scolaire, un choix élargi de cursus d'études.

Les élèves construiront leur identité chorégraphique autour d'une discipline dominante, **danse classique** ou **danse contemporaine**, tout en pratiquant une discipline complémentaire.

Avec la présence de la compagnie professionnelle d'**Emmanuel Gat**, de renommée internationale, en résidence à la **Maison de la Danse**, de la **Plateforme Ouest Provence des Arts Visuels** et d'une programmation riche de **Scènes&Cinés**, le conservatoire bénéficie d'un environnement particulièrement favorable au développement d'une culture artistique. Aujourd'hui la danse, plus que jamais, est multiple, transversale. Offrons à nos élèves la possibilité de la saisir dans son aspect le plus large, sans frontière, tout en gardant une identité forte liée à la recherche, la création et à la diffusion.

un territoire, des équipements, des pratiques

L'enseignement de la danse est présent, selon les capacités de chaque site, sur l'ensemble du territoire de OUEST PROVENCE.

**FOS
SUR
MER**

GRANS

ISTRES

MIRAMAS

**PORT
ST
LOUIS
DU
RHONE**

Après un cycle d'éveil et d'initiation, les élèves pourront suivre un **1° cycle diplômant**. Accompagnés par leurs professeurs, ils assisteront également à plusieurs spectacles programmés au théâtre.

Le centre Pablo Neruda dispose d'une salle de cours et d'un accueil du public. Un **cycle d'éveil** et un **cycle d'initiation** sont proposés.

La structure intercommunale dispose de **4 studios** équipés dont un de **300 m²**, ainsi que de locaux administratifs. Un parcours allant du cycle d'éveil au 3° cycle complet est proposé au sein du conservatoire dans deux disciplines : **classique, contemporain**.

Dans une salle au complexe Saint Suspi, un **cycle d'éveil** et un **cycle d'initiation** sont proposés.

2 salles sont mises à disposition des élèves pour un parcours adapté (cours d'éveil et d'initiation, puis cursus non diplômant) autour de trois disciplines : **classique, jazz** et ateliers de **danse contemporaine**. Ce principe de croisement de disciplines permet d'acquérir des bases solides tout en favorisant l'épanouissement. L'accueil administratif est assuré à l'espace *Gérard Philipe*.



une équipe pédagogique engagée

Sous la responsabilité du coordonnateur pédagogique, les enseignants spécialisés en **danse classique** ou **danse contemporaine**, définissent les objectifs communs à atteindre, l'organisation et le suivi des études.

Une **pianiste accompagnatrice** est à la disposition des professeurs de danse durant la plupart des cours les rendant ainsi plus vivants et renforçant les liens entre la musique et la danse.

Les élèves, regroupés au sein de classes à effectif réduit (8 à 12 élèves environ), bénéficient de la part de l'équipe pédagogique d'un **accompagnement** et d'une **orientation personnalisés**.

Les évaluations continues rendent compte des évolutions et des progrès effectués, mais également des difficultés rencontrées.

des cursus d'études adaptés



En amont du cursus complet diplômant, le Conservatoire propose des phases d'éveil et d'initiation.

CYCLE D'ÉVEIL

durée /// 1 à 2 ans
tranche d'âge /// 4 à 5 ans
1 cours hebdomadaire /// 45 min

CYCLE D'INITIATION

durée /// 1 à 2 ans
tranche d'âge /// 6 à 7 ans
1 ou 2 cours hebdomadaires /// 1h chacun

CURSUS DIPLÔMANT

Conforme aux directives du Ministère de la Culture et aux préconisations du *schéma d'orientation sédadagogique*, le cursus d'étude est organisé en trois cycles :

1° cycle

durée /// 3 à 5 ans
tranche d'âge /// à partir de 8 ans
conditions d'accès /// test d'entrée pour les élèves extérieurs au Conservatoire
volume horaire hebdomadaire /// de 3h à 4h30

1° année :

Un cours de danse classique et un cours de danse contemporaine obligatoire
Un cours d'atelier facultatif

2° et 3° année :

Un cours de danse classique, un cours de danse contemporaine et un cours d'atelier obligatoire

2° cycle

durée /// 3 à 5 ans
tranche d'âge /// à partir de 11 ans
volume horaire hebdomadaire /// de 6h à 8h

A partir de ce niveau, l'élève choisira une dominante : danse classique ou danse contemporaine. Une discipline complémentaire sera également abordée.

- 3 cours de la discipline dominante obligatoire
- 1 cours de la discipline complémentaire obligatoire

3° cycle

durée /// 2 à 6 ans
tranche d'âge /// à partir de 14 ans
volume horaire hebdomadaire /// de 8h à 10h

- 3 cours de la discipline dominante obligatoire
- 1 cours de la discipline complémentaire obligatoire
- un atelier chorégraphique facultatif

Chaque cycle est validé par un examen final.

CURSUS NON DIPLOMANT

A partir du 2^e cycle, pour les élèves ne souhaitant pas ou ne pouvant pas suivre une scolarité complète, le Conservatoire offre une formation non diplômante moins dense que le cursus diplômant mais d'une même exigence pédagogique.

volume horaire hebdomadaire /// 3h à 4h30

- obligatoire : un cours de danse classique et un cours de danse contemporaine
- facultatif : un cours supplémentaire au choix de l'élève

CURSUS ATELIER CHORÉGRAPHIQUE

tranche d'âge /// adultes

conditions d'accès /// test d'entrée pour les élèves extérieurs au Conservatoire

volume horaire hebdomadaire /// 2h

1 cours en atelier

CURSUS CYCLE DANSE

Pour les enfants ayant bénéficié des interventions danse en milieu scolaire, le Conservatoire propose de prolonger cette phase de découverte :

volume horaire hebdomadaire /// de 1h à 2h

- 1 atelier chorégraphique obligatoire
- 1 cours de danse classique ou danse contemporaine facultatif





le conservatoire c'est aussi

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE /// *danse à l'école*

S'appuyant sur les notions fondamentales de la création, les enseignants de danse sensibilisent les enfants des crèches, haltes garderie, écoles maternelles, primaires et collèges à la danse. L'intérêt de ces interventions est de créer des liens entre l'apprentissage scolaire et les projets chorégraphiques.

LES SEMAINES DÉCOUVERTES

Avant chaque vacance scolaire, les élèves bénéficient de modules d'enseignement complémentaires à leur apprentissage de la danse.

L'histoire de la danse

Découverte de repères historiques sur l'évolution et les tendances plus récentes de la danse.

Le rythme corporel

Une manière de comprendre toutes les nuances de la musique et du rythme par un corps en action.

La notation du mouvement Laban

Système de transcription du mouvement permettant de lire, d'écrire, d'analyser et de penser le mouvement dansé.

L'anatomie appliquée à la danse

Une manière de comprendre de manière pratique comment le corps du danseur fonctionne.

LA FORMATION MUSICALE DU DANSEUR

Développement par une écoute active de la perception du rythme, du phrasé, des dynamiques, des couleurs harmoniques.

Cette première approche sensorielle conduira les élèves à une compréhension plus théorique de tous ces paramètres musicaux.

La découverte de nouveaux styles de danse :

initiation au flamenco, à la danse baroque, aux claquettes, au Hip Hop.....

LES ÉCHANGES, LES RENCONTRES AVEC

Les classes instrumentales et vocales du conservatoire

Les élèves danseurs et musiciens se retrouveront autour d'une œuvre, d'un compositeur ou d'un projet mettant en scène musique et danse.

La mise en place de cursus communs (éveil, initiation, ateliers.....) est également à l'étude.

Le milieu professionnel

Des ateliers avec des chorégraphes, des danseurs professionnels représentant la création chorégraphique (la compagnie *Emanuel Gat*, le chorégraphe *Miguel Nosibor...*) établiront des liens entre l'enseignement reçu et le monde professionnel de la danse.

D'autres formes d'expressions artistiques

La danse s'est depuis toujours enrichie par l'apport d'autres formes d'art. Les projets avec la compagnie *Ilotopie* de Port Saint Louis du Rhône (théâtre de rue et vidéo) et la *Plateforme Ouest Provence des Arts Visuels* favoriseront ces transversalités originales.

D'autres structures d'enseignements

En mutualisant les moyens techniques et les compétences de chaque structure, des projets ambitieux pourront être réalisés, le Conservatoire remplissant pleinement son rôle de pôle ressource, de lieu ouvert et dynamique.

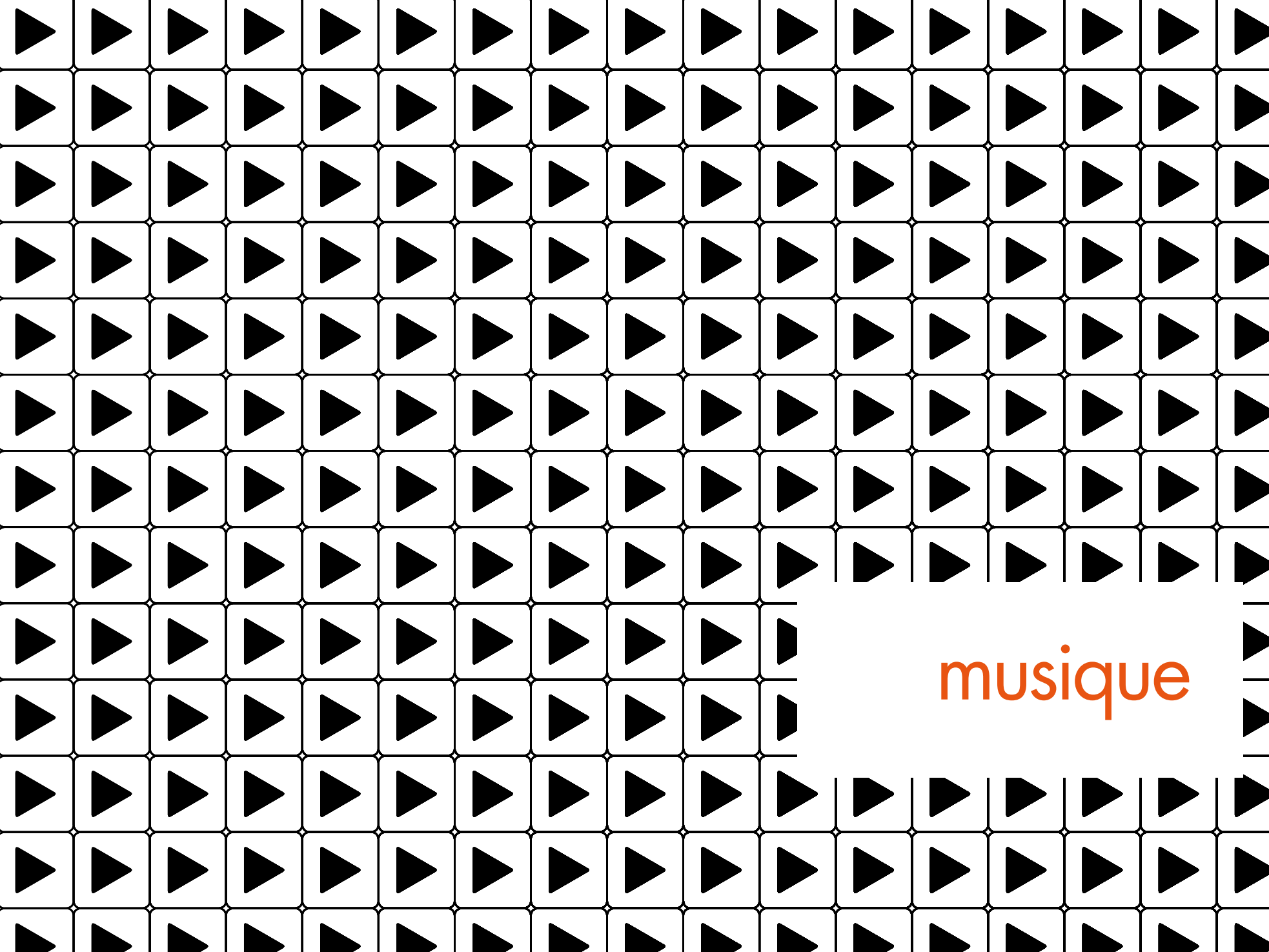
LA DÉCOUVERTE DU SPECTACLE VIVANT

Quelques spectacles choisis dans la programmation de *Scènes & Cinés* sont proposés aux élèves. En amont, les élèves sont invités à rencontrer les artistes qui présenteront leur travail et spectacle.

LA PRÉSENTATION

Investissant des lieux inhabituels ou les différentes scènes du territoire, les élèves présenteront leurs travaux. Ce moment de contact avec le public reste une expérience forte, enrichissante et formatrice.





musique

un territoire, des équipements, des pratiques

Le Conservatoire propose un accueil sur l'ensemble du territoire de OUEST PROVENCE

ISTRES

MIRAMAS

GRANS

**PORT
ST
LOUIS
DU
RHONE**



La structure intercommunale dispose de **2000 m²** répartis en **30 salles de cours**, d'un **auditorium** et de locaux administratifs.

Le Conservatoire dispose de **500 m²** répartis en **12 salles de cours** d'un **auditorium** utilisé en commun avec la médiathèque intercommunale et de locaux administratifs.

Le centre *Pablo Neruda* propose **4 salles de cours** et un accueil du public.

5 salles de cours réparties sur deux pôles d'enseignement (groupe scolaire *Louise Michel* et *Espace Gérard Philipe*) L'accueil est assuré à l'*Espace Gérard Philipe*.

Les disciplines enseignées sont regroupées par département (bois, cordes, claviers, culture musicale...) ayant chacun sa propre **autonomie pédagogique**. Sous la responsabilité du coordonnateur pédagogique, les enseignants de chaque département définissent les **objectifs communs** à atteindre, l'organisation et le suivi des études.

Les **nouvelles technologies** constituent un atout et une ouverture à d'autres publics notamment ceux intéressés par les musiques amplifiées et la **M.A.O.** (*Musique Assistée par Ordinateur*)

Les **musiciens intervenants en milieu scolaire** facilitent l'émergence et la multiplication des projets en collaboration avec les écoles maternelles, primaires et collèges. Au cœur de cette équipe, des professeurs poursuivent une carrière de musicien dans différents opéras ou orchestres régionaux.

Cette ouverture apporte une richesse et une sensibilité aux élèves qui perçoivent la **dimension artistique** de l'apprentissage musical.

Les élèves sont régulièrement invités à découvrir le Conservatoire à travers des **auditions** ou des **spectacles**.

une équipe
pédagogique
engagée



les disciplines enseignées

CULTURE MUSICALE

formation musicale, histoire de la musique

CORDES

violon, alto, violoncelle, contrebasse

BOIS

flûte traversière, hautbois, clarinette, basson,
saxophone

CUIVRE

cor, trompette, corne, trombone

CLAVIERS

piano, accordéon

CORDES PINCÉES ET MUSIQUE ANCIENNE

guitare, flûte à bec, clavecin

VOIX

chant, art lyrique, technique vocale

PERCUSSIONS

batterie, claviers, peaux...

JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES

guitare, piano, basse, contrebasse, batterie

MUSIQUE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

(M.A.O.)

PRATIQUES COLLECTIVES

orchestre à vents, à cordes, chorale, musique de
chambre...



des cursus d'études adaptés

CURSUS DIPLÔMANT

Conforme aux directives du Ministère de la Culture et aux préconisations du schéma d'orientation pédagogique, le cursus d'étude est organisé en quatre cycles :

Cycle d'observation d'une durée de 1 à 2 ans

1° et 2° cycle d'une durée de 3 à 5 ans

3° cycle d'une durée de 2 à 4 ans

Chaque cycle est validé par un examen final.

La formation étant globale, les élèves suivront obligatoirement les cours de :

- **La discipline dominante instrumentale ou vocale** : cours individuel ou en groupe restreint de 30 min à 1 h hebdomadaire suivant le niveau
- **Formation musicale** : cours collectifs de 1 à 2 heures hebdomadaires suivant le niveau
- **Pratiques collectives** : elles s'effectuent dans les différents ensembles proposés : musique de chambre, orchestres à vents ou à cordes, chorales, groupes de jazz...ainsi que, de manière facultative, au sein de la classe instrumentale.

CURSUS NON DIPLÔMANT

Pour les étudiants ne souhaitant pas ou ne pouvant pas suivre une scolarité complète, le Conservatoire offre un **cursus de perfectionnement à la carte** :

- Un niveau instrumental ou vocal de 2 cycle est exigé.
- L'admission se fait sur audition et en fonction des places disponibles.
- La durée maximum de cette filière est de 3 ans (contrat d'un an renouvelable 2 fois)

POUR LE DÉPARTEMENT JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES, UN PARCOURS SPÉCIFIQUE EST AMÉNAGÉ

Cursus diplômant : 2 cycles en 3 ans chacun

- Cours *pratique collective* : Ensemble jazz, musique latine et musiques actuelles
- Cours *instrument* : Piano, guitare, basse et contrebasse, batterie et percussions
- Cours *formation musicale spécifique*

Conditions d'accès :

- pour les élèves du conservatoire : avoir terminé un 1° cycle
- pour les élèves extérieurs : sur audition d'entrée

Cursus non diplômant

- Un cours de pratique collective par semaine

Conditions d'accès : sur audition d'entrée en fonction des places disponibles.





le conservatoire c'est aussi

LES ATELIERS DE DÉCOUVERTE *vents, cordes et accordéon*

Ces ateliers donnent la possibilité aux enfants d'essayer les instruments proposés avant de se déterminer pour un choix définitif.

Quelques instruments mis en lumière :

Le basson /// Le basson bénéficie d'un large répertoire allant de la musique baroque à la musique d'aujourd'hui. Jouant le rôle de basse à l'orchestre et en musique de chambre, il est également utilisé comme instrument concertant. L'écoute, les sensations et le toucher demeurent essentiels pour l'accomplissement de l'enfant.

Le hautbois /// Instrument à vent, le hautbois fait partie de la famille des bois et se joue avec une anche double en roseau. Sa sonorité chaude et mélancolique a inspiré de nombreux compositeurs de Bach à nos jours. On le retrouve aussi bien en petite formation de chambre qu'au sein de l'orchestre symphonique.

La contrebasse /// La classe s'organise en fonction des projets des élèves et des compétences des uns et des autres. L'initiation à la technique instrumentale et la manipulation de l'archet ne sont pas pour autant écartées.

La contrebasse est utilisée en soliste ou dans un ensemble orchestral dans un répertoire classique, mais également, dans des formations de jazz.

Le cor /// Le cor, instrument de la famille des cuivres, possède la rondeur et la douceur de son des bois tout en ayant l'éclat des cuivres. Instrument méconnu, il a été utilisé à toutes les époques et puise son répertoire dans des styles variés. La classe de cor est avant tout une école de vie où les élèves apprennent à jouer de leur instrument à travers les cours individuels et les pratiques collectives.

L'accordéon /// Instrument polyphonique, l'accordéon possède une tessiture importante avec des timbres et des sonorités parfois insolites. Le répertoire abordé exploite des horizons variés tout en ayant un regard sur les musiques traditionnelles.

A chaque rentrée scolaire, de nouvelles disciplines sont proposées. N'hésitez pas à vous renseigner au Conservatoire.

Conditions d'admission : selon la morphologie, avoir entre 4 ans et 9 ans.

LES PRATIQUES COLLECTIVES

En suscitant un **plaisir musical** sans cesse renouvelé, en créant un **lieu de rencontres**, de jeux et d'échanges avec les professionnels, les pratiques collectives participent au développement musical des élèves et favorisent ainsi un réel **accomplissement de la pratique amateur**.

Suivant votre niveau, vous pouvez intégrer : l'orchestre à cordes, à vents, d'harmonie ou l'orchestre symphonique, les ateliers d'arts lyrique ou la chorale, l'ensemble de jazz ou de musiques actuelles, les groupes de musique de chambre.

L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Accessible à partir de la fin de 2^e cycle de Formation Musicale ainsi qu'aux adultes mélomanes, les cours abordent une dizaine de sujets : les compositeurs, les différentes époques musicales, l'histoire d'un instrument mais aussi des thématiques telles que *le mythe de Faust, Roméo et Juliette...*

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

A travers le **chant choral** ou la **découverte instrumentale**, les intervenants en milieu scolaire développent avec les enfants des crèches, haltes garderie, écoles maternelles, primaires et collèges, divers projets sur l'ensemble du territoire. Ils ont également en charge les classes à horaires aménagés musique à dominante vocale (CHAM).



infos

..... s'inscrire au conservatoire

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription sont à retirer à partir de mi-juin auprès de l'accueil des lieux d'enseignement et doivent être déposés début septembre.

Selon leur morphologie et en fonction de la discipline souhaitée, les enfants pourront débiter leur apprentissage à partir de 6 ans pour les pratiques instrumentales et à partir de 4 ans pour la danse. Pour les élèves ayant déjà un niveau musical ou chorégraphique avancé, une **audition d'entrée** permettra de les intégrer dans le niveau le plus approprié.

Les adultes sont admis en fonction des places disponibles, la priorité étant donnée aux enfants.

DATES DE RÉINSCRIPTIONS ET D'INSCRIPTIONS

MUSIQUE

Istres	réinscriptions : mardi 6 et mercredi 7 septembre 2011 de 9h à 18h30 inscriptions : mardi 13 et mercredi 14 septembre 2011 de 13h à 20h
Miramas	réinscriptions : jeudi 8 septembre 2011 de 9h à 18h30 inscriptions : jeudi 15 septembre 2011 de 13h à 20h
Grans	réinscriptions/inscriptions : vendredi 9 septembre 2011 de 9h à 18h30
Port St Louis du Rhône	réinscriptions : jeudi 8 septembre 2011 de 9h à 18h30 inscriptions : jeudi 15 septembre 2011 de 13h à 20h

DANSE

Istres	réinscriptions/inscriptions : mardi 6 et mercredi 7 septembre 2011, de 9h à 18h30, à la <i>Maison de la Danse</i> .
Miramas	réinscriptions/inscriptions : à partir du mercredi 14 septembre 2011 pendant les cours, de 10h à 12h, et jusqu'à la fin du mois, au <i>complexe St Suspi</i> .
Port St Louis du Rhône	réinscriptions/inscriptions : jeudi 8 septembre 2011, de 9h à 18h30, à l' <i>Espace Gérard Philipe</i> .
Grans	réinscriptions/inscriptions : à partir du mercredi 14 septembre 2011 pendant les cours, de 10h à 12h, au <i>centre Pablo Neruda</i> .
Fos sur Mer	réinscriptions/inscriptions : à partir du mardi 13 septembre pendant les cours jusqu'à la fin du mois d'octobre au <i>Théâtre</i> .

tarifs

Frais de dossier	MUSIQUE		DANSE	
	Résidents Ouest Provence 10 euros	Hors Ouest Provence 10 euros	Résidents Ouest Provence 10 euros	Hors Ouest Provence 10 euros
Droits forfaitaires annuels	201 euros	598 euros	Initiation 1 & Eveil Initiation 2 Observation Élémentaire Secondaire 180 euros	40 euros 80 euros 480 euros
Disciplines instrumentales supplémentaires	140 euros	449 euros	Cycle danse et Atelier chorégraphique : tarifs disponibles auprès du secrétariat de la Maison de la danse	

D'autre part, il est proposé un abattement* pour les familles au regard du nombre d'inscrits en sections danse et musique confondues : du 2ème enfant inscrit - 20 %, du 3ème enfant inscrit - 50 %, à partir du 4ème enfant inscrit gratuitement. (*les abattements ne s'appliquent pas aux élèves adultes et sont applicables sur les tarifs du plus chers aux moins chers)

Le règlement est forfaitaire, il est dû pour l'année entière. Cependant, le recouvrement peut être fractionné si les personnes le demandent

LOCATIONS D'INSTRUMENTS

INSTRUMENTS	TRIMESTRE	MOIS
Accordéon	70,00	23,40
Accordéon Peter Pan	59,00	19,56
Flûte traversière	51,00	17,06
Hautbois baby	68,00	22,73
Hautbois Stresser	70,00	23,40
Clarinette	51,00	17,06
Fagott et basson	69,60	23,20
Cor Fa/Sib	53,00	17,74
Trompette	51,00	17,06
Trombone simple	53,00	17,74
Trombone à barillet	57,00	18,99
Saxophone	68,00	22,73
Violon	49,00	16,44
Violon alto	51,00	17,06
Violoncelle	57,00	18,99
Contrebasse	70,00	23,40

contact

ADRESSE ADMINISTRATIVE

SAN Ouest Provence

chemin du Rouquier – BP 10647 – 13808 ISTRES cedex

Istres /// Musique

Chemin de St Pierre

T. 04 42 47 10 30 – F. 04 42 47 10 39

Heures ouverture accueil :

lundi de 14h à 20h30, mardi de 9h à 20h30, mercredi de 8h à 20h30, jeudi de 9h à 20h30, vendredi de 9h à 20h30, samedi de 9h à 17h

Heures ouverture secrétariat :

lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, fermé le samedi

/// Danse

CEC Les Heures Claires

T. 04 42 11 26 00 – F. 04 42 47 10 39

contact.maisondeladanse@ouestprovence.fr

Miramas /// Musique & danse

rue Abbé Couture

T. 04 90 58 58 97 – F. 04 90 50 21 27

Heures ouverture secrétariat :

lundi de 14h à 16h30
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
fermé le samedi

Grans /// Musique & danse

Espace Pablo Neruda

T. 04 42 11 24 58

Heures ouverture secrétariat : déterminées en début d'année scolaire

Port Saint Louis du Rhône /// Musique & danse

Espace Gérard Philipe, avenue Gabriel Péri

T. 04 42 11 27 87 – F. 04 42 48 57 84

Heures ouverture secrétariat / Espace Gérard Philipe : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
fermé le samedi

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'**APEC** (Association des Parents d'élèves du Conservatoire) a pour objectif d'être la voix des parents dans les différentes instances et notamment le Conseil d'établissement qui rythment la vie du Conservatoire. Elle favorise les rencontres, crée des liens autour des élèves et aide au développement de la vie artistique locale. *Pour tout renseignement, prendre contact avec Madame la Présidente au 06 11 86 63 83.*



